

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'ETUDE DE CANDIDATURE

ESAT - FH

Etat Civil – Couverture sociale – Protection Civile	1. Deux photos d'identité
	2. Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité
	3. La photocopie de votre attestation de droits à l'Assurance Maladie (Attention pas la carte vitale)
	4. La photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile Personnelle
	5. La photocopie du jugement si vous êtes sous tutelle ou sous curatelle
MDPH - CAF	6. Les décisions de la CDAPH : a) RQTH b) La décision CDAPH vous orientant vers un ESAT c) La décision CDAPH vous orientant vers un FH
	7. Une photocopie recto/verso de votre carte d'invalidité (en cours de validité)
	8. Si vous êtes titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé : a) – la photocopie de votre carte d'allocataire, b) – la décision CDAPH vous attribuant cette allocation, c) – la notification de la CAF en fixant le montant.
	9. Si vous percevez une pension d'invalidité : a) – la notification d'attribution de cette pension, b) – la photocopie du dernier justificatif de paiement, c) – la notification de votre caisse de Sécurité Sociale en fixant le montant

AVIS IMPORTANT :

Pour le bon suivi du dossier, il est impératif de joindre tous les documents demandés, sans quoi nous ne pourrions pas étudier la candidature et fixer un entretien.

La réception des documents n'entraîne aucunement l'inscription sur nos listes d'attente.

DOMICILE DE SECOURS à préciser :

.....

.....

.....

.....

.....